



Fiche de données de sécurité
Préparé conformément à HPR (SOR
/ 2015-17)

1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

1.1	Identificateur de produit	30ADS1NL	Date de Révision:	01/16/2023
	Nom du produit:	A/D TC-55 SEALER	Date de remplacement :	08/31/2016
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Matière d'ignifugation.	Numéro de version :	Aucune information
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Importateur:	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	Fabricant:	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146 Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	Fiche technique produite par:	Beebe, Hayli - regulatory@carboline.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (À l'extérieur de nous)		

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.3 Autres dangers

Aucune information

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>
----------------------	------------------	----------------	----------	------------------------

No.-CAS

13463-67-7

Facteurs M

0

Informations Complémentaires: Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse

Dangers inhabituels du feu et de l'explosion: Aucun à notre connaissance.

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Aucune information

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucun(e).

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune information

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandés pour la manipulation: Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

Mesures de protection et d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Ne pas congeler.

Conditions de stockage: Ne pas congeler. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédients avec limites d'exposition professionnelle (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
TITANIUM DIOXIDE	13463-67-7	10 MG/M3	N/E	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
TITANIUM DIOXIDE	13463-67-7	10 MG/M3	N/E

Conseils supplémentaires: Aucune information

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Utiliser avec une ventilation adéquate.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Appearance:	Clair, Blanc, Black Or Blue
Etat Physique	Liquide
Odeur	Moderee

Seuil d'odeur	N / D
pH	N / D
Point de fusion / point de congélation (°C)	32F (0C)
Point d'ébullition / plage (° C)	212F (100C) - 369 F (187 C)
Flash Point (°C)	>200F 93C)
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	0.6 - 17.4
Pression de vapeur, mmhg	17 mmHg @ 20C
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	Diluable
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	inconnue
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine

9.2 Autres informations

Contenu COV G / L:	20
Gravité spécifique (g / cm3)	1.090

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas congeler.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 oral: N / D

Inhalation LC50: N / D

Irritation: inconnue

Corrosivité: inconnue

Sensibilisation: inconnue

Toxicité à doses répétées: inconnue

Cancérogénicité: inconnue

Mutagénicité: inconnue

Toxicité pour la reproduction: inconnue

STOT-exposition unique: inconnue

STOT-exposition répétée: inconnue

Danger d'aspiration: inconnue

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
13463-67-7	TITANIUM DIOXIDE	>25000 MG/ KG, ORAL, RAT	Non disponible	Non disponible	0.000	6.82 mg/L, rat, Inh, 4h

Informations

Complémentaires:

Ce(s) classement(s) s'applique(nt) lorsque exposé(s) et respirant ces substances sous forme seulement de poudre ou de poussière, y compris un produit durci qui a pour objectif le ponçage, le pré polissage, le découpage, ou pour d'autres activités de préparation de la surface. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48HR (Daphnia): inconnue

IC50 72HR (algues): inconnue

LC50 96HR (poisson): inconnue

12.2 Persistance et dégradabilité: inconnue

12.3	Potentiel de bioaccumulation:	inconnue
12.4	Mobilité dans le sol:	inconnue
12.5	Résultats des évaluations PBT et VPVB:	Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.
12.6	Autres effets néfastes:	inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
13463-67-7	TITANIUM DIOXIDE	Aucune information	Aucune information	Aucune information

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	NEANT
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Not Regulated
	Nom technique	N/A
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	NEANT
	Danger d'expédition subsidiaire	N/A
14.4	Groupe d'emballage	N/A
14.5	Dangers pour l'Environnement	inconnue
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	inconnue
	EMS-NO.:	NEANT
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	inconnue

15. Informations réglementaires

15.1 **Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:**

REGLEMENTS NATIONAUX :

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:	inconnue
Code de Mal danois:	inconnue
Danish MAL Code - Mélange:	Non disponible
Numéro d'enregistrement du produit suédois:	inconnue
Numéro d'enregistrement des produits Norvège:	inconnue
Classe WGK:	Non disponible

Règlement fédéral américain: comme suit -

CERCLA - Catégorie Sara Hazard

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Aucun connu

Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
---------------------	----------------	----------

No SARA 313 substances exist in this product above de minimis concentrations.

Loi sur le contrôle des substances toxiques:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Aucun composant TSCA 12 (b) n'existe dans ce produit.

Règlements internationaux: comme suit -

*** DSL canadien:**

Aucune information

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Raisons de révision

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

